

Caen, le 15 mars 2021.

Nos réf. LA/ND/21/30

**Le Président de l'Université
de Caen Normandie**

Vu l'arrêté signé par Lamri ADOUI, Président de l'Université, en date du 1^{er} mars 2021 nommant Madame Véronique GAUTHIER en qualité de responsable de la sécurité du système d'information (RSSI) de l'Université en remplacement de Madame Annie COBALTO à compter du 1^{er} mars 2021.

Vu la lettre de mission attribuée à Madame Véronique GAUTHIER, signée par Lamri ADOUI, Président de l'Université, en date du 15 mars 2021 (réf LA/ND/21/29),

ARRETE**ARTICLE 1 :**

Ainsi que le prévoit la lettre de mission sus-désignée, Monsieur Davy GIGAN, IGR affecté à la DSI et localisé à la DSI, est nommé en qualité de RSSI suppléant à compter de ce jour.

A ce titre, Monsieur Davy GIGAN sera déclaré auprès de RENATER et pourra participer aux échanges inter RSSI, notamment aux journées RSSI prévues en novembre par le réseau RENATER. Placé sous l'autorité fonctionnelle de l'AQSSI, Monsieur Davy GIGAN sera rattaché administrativement à la Direction du Système d'Information (DSI).

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services par intérim de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



Pr le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
par intérim
Alain PROD'HOMME

CPI :

Véronique Gauthier, RSSI

Abdel-Allah MOUADDIB, Vice-Président délégué en charge du numérique

Christophe Turbout, Directeur du Système d'Information

Bruno Bernard, Directeur Adjoint du Système d'Information

Alexa Nativelle, Directrice des Ressources Humaines par intérim

Caen, le 15 mars 2021

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DE CAEN NORMANDIE**Vu la proposition du directeur de la DSI en date du 1^{er} mars 2021**A R R E T E**

ARTICLE 1 : Madame Véronique GAUTHIER, Ingénieur d'Etudes, est nommée responsable de la sécurité du système d'information (RSSI) de l'Université en remplacement de Madame Annie COBALTO à compter du 1^{er} mars 2021.

ARTICLE 2 : Le directeur général des services par intérim de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Président de l'Université,

LAMRI ADOUI


Le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
par intérim

Alain PROD'HOMME